

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

- FICHE D'INSCRIPTION -

A DEPOSER POUR LE 1^{er} MARDI DU MOIS 17 HEURES (Délai de rigueur) AU SECRETARIAT DE MAIRIE

NOM PRENOM

ADRESSE

TELEPHONE

LIEU DE DEPÔT

TYPE D'OBJETS ENCOMBRANTS

- Mobilier :
- Electroménager :
- Ferraille :
- Vieux pneus :
- Autres :

REGLEMENT

- Les objets doivent être déposés au lieu de dépôt indiqué ci-dessus pour 8 heures le matin du ramassage.
- La collecte s'adresse uniquement aux particuliers. Ne sont pas concernés les déchets des établissements ayant une activité professionnelle et les déchets de démolition (ex : briques, carrelage...).
- Pour information : la déchetterie du S.I.R.T.O.M. Les Fontagneux à St Julien Montdenis reste à votre disposition du lundi au samedi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, pour réceptionner vos déchets (pneu, verre, papier, carton, taille, ferraille, huile, petit bois, autres)